


Guilhem
MIRANDE
Pierre
DUPONT
Naima
LASMAK
Lucie
TESSIER

Madame, Monsieur, *Chères Agenaises, chers Agenais,*

Les 20 et 27 juin prochains, vous élirez vos nouveaux conseillers départementaux, dans un contexte sanitaire particulier.

Nous avons décidé d'être candidates et candidats pour la Majorité départementale, conduite par Sophie Borderie, pour inscrire notre canton d'Agen 3 dans la dynamique départementale.

Depuis 13 ans maintenant, la Majorité départementale agit pour la vie quotidienne de tous les Lot-et-Garonnais.es, avec comme priorité la préservation de notre cadre de vie et un développement respectant l'humain et l'environnement. Cette année, la crise sanitaire que nous vivons a encore démontré combien le département était utile.

Nous nous reconnaissons entièrement dans le bilan porté par la Majorité départementale que nous avons souhaité vous présenter dans ce journal, mais également dans la volonté clairement affirmée par Pierre Camani puis Sophie Borderie

de porter des projets ambitieux, de ne jamais opposer les territoires les uns aux autres et de développer les services publics du quotidien qui bénéficient directement à nos concitoyens, à tous les âges de la vie.

Nous avons à cœur de vous représenter en mettant notre énergie, notre expérience, notre proximité et notre disponibilité à votre service, afin que notre canton avance désormais main dans la main avec la Majorité départementale, car les habitants d'Agen ont tout à y gagner : un canton plus attractif, plus solidaire et plus durable.

Demain, nous voulons que le Conseil départemental continue de marcher sur ses deux jambes : un département qui protège les plus vulnérables, un département novateur qui ose regarder vers l'avenir et offre les meilleures chances à ses enfants.

Voilà tout l'enjeu des prochaines élections départementales !

NOS PRIORITÉS



Pouvoir d'achat



Environnement



Solidarités



Grands projets



Démocratie participative

DANS CE JOURNAL :

- > Programme 2021 - 2027
- > Bilan 2015 - 2021
- > Ils nous soutiennent

Vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas vous déplacer en bureau de vote ?



Pensez à la procuration !
 Contactez-nous !

Pierre DUPONT

Naima LASMAK

POUVOIR D'ACHAT & ÉCONOMIE

Baisse de 30% du prix du repas dans les collèges.

Afin de faciliter l'insertion professionnelle et de lutter contre le déficit de main d'œuvre dans certains secteurs professionnels, possibilité de **cumuler temporairement RSA et revenu d'activité**.

Mise en place expérimentale en Lot-et-Garonne du dispositif "**Territoire zéro chômeur de longue durée**".

Développement de la **mutuelle départementale de santé**.

Création d'un « chèque-asso » de 50 € proposé aux collégiens pour les pratiques artistiques ou sportives.

Création en partenariat avec les chambres consulaires d'un **fond d'épargne citoyen « Epargne 47 »** permettant le financement de projets de développement d'entreprises lot-et-garonnaises.

Création d'un CESED - Conseil économique, social et environnemental du département, qui réunirait salariés, élus, entreprises, associations, services publics... avec pour objectif de recenser les besoins en services publics, évaluer les emplois et les formations à créer, les impératifs environnementaux...

2,5 millions d'euros pour soutenir l'**économie sociale et solidaire**

SOLIDARITÉS



Pour bien vieillir autrement et répondre à de nouveaux besoins, **création de structures d'habitats partagés pour personnes en perte d'autonomie** et création d'une prestation individuelle « Aide à la vie partagée » cofinancée avec l'Etat.

Soutien renforcé au maintien à domicile pour des salariés mieux payés et mieux formés : avec une enveloppe supplémentaire de 750 000 euros, objectif d'atteindre dès 2021 le seuil de 22 € par heure pour le tarif d'aide à domicile versés aux associations.

Lutter contre la précarité menstruelle en mettant gratuitement des protections hygiéniques dans les collèges.

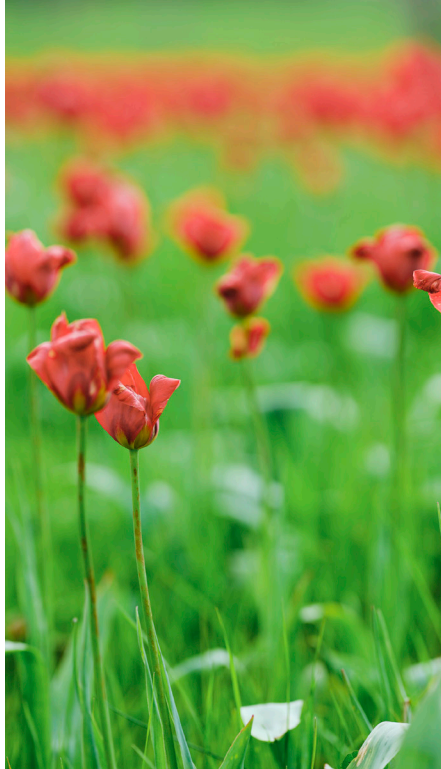


Soutien à la rénovation énergétique des logements, lutte contre l'habitat indigne : actualisation du plan départemental de l'habitat réunissant tous les partenaires concernés afin d'élaborer collectivement des actions et mesures concertées.

Soutien aux dispositifs d'accompagnement des femmes victimes de violence et de lutte contre les discriminations.

Soutien renforcé aux associations lot-et-garonnaises avec une aide au recrutement de 100 jeunes en service civique par an.





ENVIRONNEMENT

18 millions d'euros pour soutenir une agriculture respectueuse de l'environnement permettant aux agriculteurs de vivre dignement de leur travail : aide à l'installation, à l'innovation, à la transition bio, aux mises aux normes, à la lutte contre les aléas climatiques, aux circuits courts...

Autonomie énergétique du Lot-et-Garonne en 2030 grâce à un travail partenarial avec les collectivités et les acteurs socio-économiques reposant sur la maîtrise de la consommation et le développement des énergies renouvelables.

Extension du dispositif « Du 47 dans nos assiettes » aux EHPAD pour offrir à nos aînés des repas de qualité et de proximité en favorisant les circuits courts et la production locale.



GRANDS PROJETS

Pont et barreau de Camélat, échangeur autoroutier : confirmation du soutien du Département à hauteur de 26M€, soit 33% du budget total.

Stade Armandie : participation du département à hauteur de 1 million d'euros.

Plan collèges 2020-2025 : 16 millions d'euros pour les 3 collèges de notre canton, et 6 millions d'euros supplémentaires pour informatiser les établissements du département et lutter contre la fracture numérique (plan «e-collèges»).

Maintien d'une offre d'enseignement supérieur de proximité : modernisation du site universitaire d'Agen, développement du pôle études de médecine, soutien au CFA La Palme (750 000 € de 2015 à 2020), développement du Campus numérique...



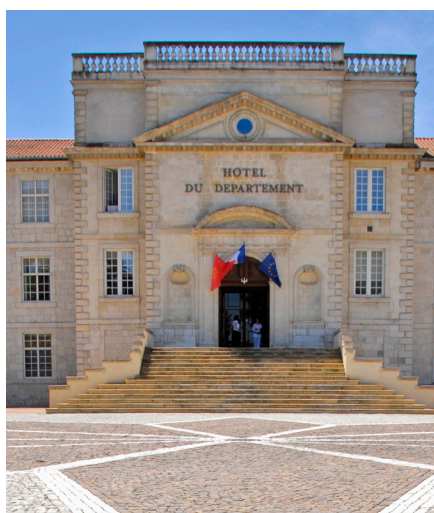
DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE & GOUVERNANCE TRANSPARENTE

Transparence et proximité : publication des indemnités de mandat, permanences locales régulières.

Lancement de l'édition 2021 du Budget participatif citoyen doté d'1 million d'euros.

Renouvellement du Conseil consultatif citoyen et consultation systématique pour les projets d'investissement supérieurs à 10 millions d'euros.

100% des projets soutenus avec des critères sociaux, environnementaux et de respect des principes et valeurs de la République.



VOS CANDIDATS DE LA MAJORITE DÉPARTEMENTALE

Naïma LASMAK

47 ans

Attachée principale d'administration
Conseillère municipale
Conseillère d'agglomération



Pierre DUPONT

36 ans

Salarié d'une association culturelle
Conseiller municipal

Lucie TESSIER

53 ans

Enseignante
Représentante syndicale



Guilhem MIRANDE

32 ans

Psychomotricien
Conseiller de quartier ville d'Agen
Représentant syndical

ILS NOUS FONT CONFIANCE : ENSEMBLE POUR L'AGENAIS !



MARYSE COMBRES

Naïma Lasmak et Pierre Dupont seront, je le sais, des élus engagés et impliqués. J'ai pu constater, à leurs côtés au conseil municipal d'Agen, leur attachement et leur mobilisation en faveur des questions environnementales et des solidarités, ainsi que leur volonté de rassembler toutes les sensibilités progressistes, écologistes et humanistes sur ces questions. Je compte sur eux pour placer l'écologie au cœur de l'action départementale. Ils ont toute ma confiance, vous pouvez compter sur eux !

LAURENT BRUNEAU



Je suis élu au conseil municipal d'Agen avec Naïma et Pierre depuis plus d'un an. Je peux témoigner de leur implication dans les dossiers ainsi que de leur attachement à la ville d'Agen et à ses habitants. Je sais également qu'ils ont à cœur de rassembler toutes les forces progressistes. Je leur fais toute confiance pour vous représenter au sein de l'assemblée départementale.

CHRISTIAN DÉZALOS

Naïma Lasmak et Pierre Dupont sauront faire entendre votre voix au sein de l'Assemblée départementale. En leur apportant vos suffrages, vous ancrerez le canton au sein de la majorité, afin qu'il participe pleinement à la construction d'un département plus juste, plus solidaire et plus durable. Avec eux, nous constituerons un pack solide et cohérent pour l'Agenais !



BÉATRICE LAVIT



Naïma Lasmak et Pierre Dupont partagent des valeurs communes d'humanisme et de solidarité ; la complémentarité et le dynamisme de leur quatuor seront des atouts indispensables au service de tous les habitants du canton. Pour un canton plus juste et plus innovant, votez pour ces Agenais impliqués au quotidien !

Le mot de SOPHIE BORDERIE, Présidente du Conseil départemental



La Majorité départementale et ses candidats portent un projet clair et assumé tourné vers la justice sociale, le développement d'emplois de qualité et de proximité et la nécessaire transition écologique et énergétique. La crise nous a montré que nous avons besoin d'un Département qui protège, qui accompagne et pas d'un Département libéral qui laisse sur le bord du chemin une partie importante de la population.

Cette vision, ces valeurs, elles sont portées sur votre canton par Naïma LASMAK et Pierre DUPONT et leurs remplaçants Lucie TESSIER et Guilhem MIRANDE qui feront entendre avec force votre voix au sein de l'Assemblée départementale.



lotetgaronneaucoeur.fr/agen3

[agen3.2021](https://www.facebook.com/agen3.2021)

agen3.2021@gmail.com 07 73 01 29 09

Candidats soutenus par la Majorité départementale et par :





SPÉCIAL BILAN DE MANDAT 2015-2021

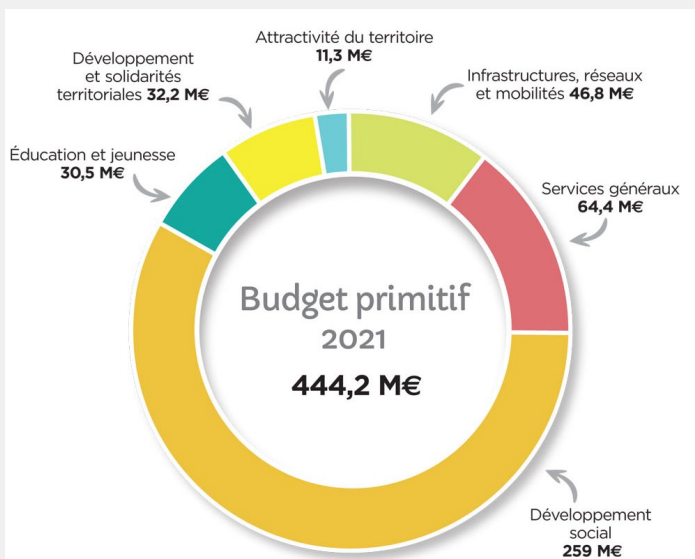
6 ANS D'ACTION AU SERVICE DES AGENAIS.ES

Sur la ville d'Agen, l'action du Département, c'est **27,88 millions d'euros investis en 6 ans.**

- > **4000 Agenais** en moyenne accompagnés chaque année face aux aléas de la vie (prestation de compensation du handicap, revenu de solidarité active et allocation personnalisée d'autonomie)
- > **1,3 million d'euros** pour les clubs et comités sportifs agenais
- > **7 millions d'euros** pour le fonctionnement des collèges agenais
- > **1,1 million** pour la construction ou l'amélioration de logements financièrement accessibles.
- > **2,2 millions** pour la culture : soutien aux associations, manifestations, patrimoine



L'ACTION DU DÉPARTEMENT, QUELQUES CHIFFRES-CLÉS :



Budget de 441 millions d'€

22 000 personnes en situation particulière soutenues ou prises en charge par le Conseil départemental, soit **6,5% de la population lot-et-garonnaise** :

- > Plus de **10 000 bénéficiaires du RSA**, Revenu de Solidarité Active,
- > **8 500 bénéficiaires de l'APA**, Allocation Personnalisée à l'Autonomie,
- > **1 500 bénéficiaires de la PCH**, Prestation de Compensation du Handicap,
- > **2 000 enfants** pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance.

En moyenne, **45 000 personnes** reçues par an dans les **8 Centres Médico-Sociaux**.

16 000 collégiens pour lesquels le Département assure l'accueil et la restauration au sein des **28 collèges publics** du Lot-et-Garonne.

Entretien de **3 000 km** de routes départementales et de **800 ouvrages d'art**.

315 millions d'€ investis par le Conseil départemental sur le mandat.



UN DÉPARTEMENT SOLIDAIRE



Soutien à l'insertion des personnes en recherche d'emploi, avec notamment la **création de Job 47**, et l'expérimentation du cumul emploi / RSA.

Création d'une mutuelle départementale.

6 millions d'€ pour soutenir, à travers la Conférence des financeurs, **200 projets locaux afin de prévenir la perte d'autonomie.**

Développement des actions et mesures visant à soutenir la politique de **maintien à domicile.**

Soutien et accompagnement à la parentalité avec 3 000 enfants en moyenne par an vus en consultation dans les centres médico-sociaux et 1 000 enfants par an suivis à domicile.

45 millions d'€ en moyenne par an pour accompagner les **personnes en situation de handicap.**

Soutien à la création de plus de **1 000 logements financièrement accessibles** aux Lot-et-Garonnais sur l'ensemble du département pour près de 4,3 M€.

MOBILISÉS FACE À LA CRISE SANITAIRE ET SOCIALE

Le Conseil départemental a consacré près de **3,4 millions d'€ supplémentaires pour faire face aux conséquences de la pandémie de covid-19 :**

> 1 million d'€ pour des **équipements de protection**, à destination de ses agents et des collégiens ;

> 1,4 millions d'€ dans un **fond de soutien exceptionnel** pour des secteurs particulièrement touchés par la crise et relevant de la compétence du Département (tourisme, économie sociale et solidaire, associations en difficultés de trésorerie, investissement local durable).

> 1 million d'€ de « **prime Covid** » aux personnels des établissements sociaux et médicaux sociaux (ESMS) et au secteur de l'aide à domicile.

À ces mesures s'ajoutent également la mise en place d'un dispositif de cumul du RSA avec des revenus issus du travail agricole, et les mesures en faveur du pouvoir d'achat des classes populaires et des classes moyennes.

